

L'INTERVIEW DU JOUR

À chaque ville son système de vélos en libre-service



PROPOS RECUEILLIS PAR MATTHIEU MILLECAMPS > La mise en place des Vélib', à Paris, a lancé la mode du vélo en libre-service et donné des idées à beaucoup. Mais il n'y a pas que le système JC Decaux dans le vélo. Emmanuel Roche, consultant dans un bureau d'études, insiste sur la diversité des solutions possibles.

Vous intervenez, ce jeudi à Lille, dans une conférence sur les vélos en libre-service, à l'invitation de l'association Droit au vélo (ADAV) et de Ch'Ti Vélo. Quels sont les obstacles à lever dans la mise en place d'un système identique au Vélib' parisien ? >>>

Techniquement, il n'y a aucun obstacle à la mise en place d'un libre-service de vélos, à Lille ou ailleurs : c'est une question de volonté politique. Il suffit que la collectivité locale compétente – la communauté urbaine dans le cas de Lille – prenne la décision et définisse un cahier des charges. Ensuite, les acteurs présents sur le marché vont se jeter dessus pour l'emporter ! Ce qu'il faut surtout comprendre, c'est qu'un système de libre-service de vélos fait partie d'une politique globale du vélo dans une ville. Il faut savoir quel est le produit que l'on veut, quel est le prestataire que l'on souhaite engager. C'est d'ailleurs l'objectif de la conférence organisée par l'ADAV et Ch'Ti Vélo : mieux comprendre comment le système marche pour mieux choisir.

Combien coûte un tel système ? >>> C'est assez difficile à évaluer. Cela dépend du service apporté, de l'importance du parc de vélos mis en place... On a vu beaucoup de systèmes différents fleurir ces dernières années. Des systèmes du type JC Decaux à Rennes, Dijon ou Caen, mais aussi le système du « Cyclo city » à Orléans, pour un coût à peu près équivalent. Mais il y a une forte opacité sur ce sujet. Pour le Vélib', le coût est couplé sur le marché « publicité » et « vélo ». D'après notre expérience, il faut compter entre 2 000 et 3 000 E par vélo, mais les chiffres peuvent osciller entre 1 500 et 4 500 E selon les systèmes mis en place...

Cela dépend de la qualité du service proposé ? >>> Pas uniquement ! Cela dépend surtout de la manière dont se déroule la négociation commerciale entre la collectivité et l'opérateur. Nous avons travaillé avec la Ville de Montpellier qui souhaitait mettre en place un système de vélos en libre-service à un coût moindre que celui proposé par les opérateurs. Un système spécifique à une ville est possible et, en l'occurrence, est géré par un syndicat mixte.

Combien de temps entre la décision politique et la mise en place effective d'un système de vélos en libre-service ? >>> À Lyon, le système a été mis en place six mois après que le marché a été attribué. Mais il y a eu un énorme bug lors de l'inauguration : le système s'est en fait mis en place de manière progressive. Cela a été identique à Paris, à Toulouse... Selon notre expérience, il faut compter un grand minimum de neuf mois, voire un an pour que le système soit réellement opérationnel. •